



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-46659>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-46659**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Etablissement Français du Sang

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : AGENCE DE COMMUNICATION GLOBALE 360° AU BENEFICE DE L'ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG (EFS)

Description : La présente consultation a pour objet l'identification d'une agence ou d'un groupement d'agences en charge de la communication globale de l'Etablissement Français du Sang (EFS). La présente consultation recouvre les enjeux principaux suivants : - Développer le don de plasma - Recrutement et fidélisation de nouveaux donneurs jeunes - Recrutement de personnels médicotransporteurs/attractivité employeur - Développer et améliorer l'expérience donneur - Accroître la visibilité des maisons du don et augmenter le volume de don dans les sites de collecte La présente consultation a pour objet d'identifier une agence de communication ou un groupement d'agences en charge de la communication globale de l'EFS à destination de toutes les cibles et sur tous les types d'expression et de prises de parole : stratégie, création, déploiement des actions de communication, de campagne d'activations, marketing relationnel et digital, stratégie et contenu digital et mobile, contenus éditoriaux, branding, dispositifs événementiels structurants en lien direct avec les actions de communication marque donneurs, production d'outils de communication divers.

Identifiant de la procédure : 01c921b5-9213-4067-befe-1bca0f33360bd

Identifiant interne : EFS_SC2851

Type de procédure : Dialogue compétitif

Principales caractéristiques de la procédure : Le dialogue compétitif est la procédure par laquelle l'acheteur dialogue avec les candidats admis à y participer en vue de définir ou développer les solutions de nature à répondre à ses besoins et sur la base desquelles ces

candidats soumissionnaires sont invités à remettre une offre finale. La procédure de dialogue compétitif se déroule en trois phases et organisée selon une procédure restreinte : - Une phase de sélection des candidatures : à l'issue de la phase candidature, le pouvoir adjudicateur sélectionne les candidats admis à participer au dialogue. - Une phase de dialogue avec les candidats sélectionnés dont l'objet est l'identification et la définition des moyens propres à satisfaire au mieux les besoins de l'acheteur : à l'issue de l'étape du dialogue, le pouvoir adjudicateur sélectionne, par application des critères d'attribution, les participants au dialogue sélectionnés pour la remise des offres finales. - Une phase de remise des offres finales : à l'issue de la remise des offres finales, le pouvoir adjudicateur sélectionne, par application des critères d'attribution, le candidat ayant remis l'offre finale considérée comme l'offre économiquement la plus avantageuse. La phase dialogue et la phase de remise des offres finales donneront lieu à négociation(s) avec les candidats retenus sur chacune de ces phases. L'organisation et le déroulement de la procédure de dialogue compétitif sont indiqués et développés aux articles 1.5 et 1.15.1 du règlement de la consultation. L'étape candidature, objet de la présente consultation, a pour objet la sélection des candidats admis à participer au dialogue compétitif. Conformément aux exigences de l'article R.2142-17 du Code de la commande publique, le nombre minimum de candidats admis à participer au dialogue compétitif est de trois (3), sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures. Conformément aux exigences de l'article R. 2142-18 du Code de la commande publique, lorsque le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au nombre minimum indiqué ci-avant ou que le nombre de candidats à répondre à la procédure de dialogue compétitif est inférieur, l'acheteur pourra poursuivre la procédure avec ces candidats. Le nombre maximum de candidats admis à participer au dialogue compétitif est de quatre (4).

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79342000 Services de marketing

Nomenclature supplémentaire (cpv): 92111200 Production de films et de vidéos publicitaires, de propagande et d'information

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79342321 Programme de fidélisation du client

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79415200 Services de conseil en conception

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79341400 Services de campagne publicitaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79822500 Services de conception graphique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 92400000 Services d'agences de presse

2.1.4 **Informations générales**

Informations complémentaires : Lieux d'exécution : France entière (métropole et DOM). Le marché public issu de la présente consultation constitue un accord-cadre exécuté par l'émission de bons de commande, conformément à l'article L.2125-1 1° ainsi qu'aux articles R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique. Il ne donnera pas lieu à la conclusion de marchés subséquents. L'accord-cadre est mono-attributaire. L'accord-cadre est conclu comme suit : - Sans minimum - Avec seulement un maximum de 7 millions euros HT valable pour toute la période de validité du présent accord-cadre (article R.2162-4 2° du code de la commande publique). Le Titulaire est engagé à concurrence des quantités/valeurs maximales Le mode de règlement du marché choisi par l'EFS est le virement. Les offres seront établies en euros. Le délai global de paiement est de 60 jours pour l'EFS conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande

publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans les pièces du marché, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le marché public est financé par les fonds propres de l'EFS.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les autres motifs d'exclusion figurent à l'article L2141-1 à L2141-14 du Code de la commande publique. Les documents à fournir sont indiquées dans le règlement de la consultation.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : AGENCE DE COMMUNICATION GLOBALE 360° AU BENEFICE DE L'ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG (EFS)

Description : La présente consultation a pour objet l'identification d'une agence ou d'un groupement d'agences en charge de la communication globale de l'Etablissement Français du Sang (EFS). La présente consultation recouvre les enjeux principaux suivants : - Développer le don de plasma - Recrutement et fidélisation de nouveaux donneurs jeunes - Recrutement de personnels médicotransfusionnels/attractivité employeur - Développer et améliorer l'expérience donneur - Accroître la visibilité des maisons du don et augmenter le volume de don dans les sites de collecte La présente consultation a pour objet d'identifier une agence de communication ou un groupement d'agences en charge de la communication globale de l'EFS à destination de toutes les cibles et sur tous les types d'expression et de prises de parole : stratégie, création, déploiement des actions de communication, de campagne d'activations, marketing relationnel et digital, stratégie et contenu digital et mobile, contenus éditoriaux, branding, dispositifs événementiels structurants en lien direct avec les actions de communication marque donneurs, production d'outils de communication divers.

Identifiant interne : EFS_SC2851

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79342000 Services de marketing

Options :

Description des options : Le présent marché public prend effet à compter de sa notification au titulaire pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois. Il est reconductible deux fois selon les modalités administratives prévues à cet effet dans le CCAP. En tout état de cause, la durée maximum de validité du présent marché public ne pourra pas excéder 48 mois à compter de sa notification au titulaire.

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le présent marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires, en application et dans les conditions prévues aux articles L.2122-1 et R.2122-7 du Code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,200,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 7,000,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Estimation sur la durée totale de validité du marché (4 ans - incluant toutes les prestations) : 2 200 000 euros HT. Estimation prestations similaires éventuelles (1 an) : 550 000 euros HT.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : 1- Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement, et ce quel que soit la forme de groupement. 2- Le formulaire DC2, dûment rempli. 3- Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement. 4- Attestation sur l'honneur signée par le représentant légal de la société candidate visant à établir que l'opérateur économique n'est pas soumis à une interdiction de soumissionner parmi les interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du code de la commande publique. 5- Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes" (jointe au DCE

Critère :

Type : Autre

Nom : Qualité et pertinence des références présentées par les candidats (60%)

Description : Qualité et pertinence des références présentées par les candidats (60%) dont : - Capacité pluridisciplinaire de l'agence/du groupement (10%) - Affinité sectorielle (intérêt public, santé publique) (15%) - Taille des budgets comparables à la réalité de ceux envisagés par l'EFS (10%) - Adéquation des partis-pris stratégiques et créatifs (issus des références présentées) avec les ambitions de l'EFS (25%)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Une présentation d'une liste des principales livraisons effectuées et /ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années (références professionnelles de moins de 3 ans) en rapport avec l'objet du

marché, les différents aspects du périmètre de son exécution (stratégies, campagnes communications et publicitaires, éditorial) et se rapprochant de l'estimation du besoin telle qu'explicitée au CCAP et indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Ces livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Nota Bene : Les candidats sont invités à compléter l'annexe n°1 au présent règlement de la consultation jointe au DCE, s'agissant du cadre des références, lequel servira de base pour l'analyse des candidatures. Par ailleurs, comme indiqué sur l'annexe, une présentation type PPT peut être jointe afin d'illustrer visuellement les références proposées, les créations à partager et les résultats obtenus. Nota Bene : Les candidats sont invités à compléter l'annexe n°2 au CCAP jointe au DCE relative à l'identification des connaissances antérieures. Nota Bene : S'agissant des références communiquées par le candidat soumissionnaire que ce soit sous forme individuelle ou sous forme de groupement, il est bien précisé : - D'en proposer entre 4 et 8 représentant les différents aspects du périmètre du marché, - Si le destinataire est un organisme public ou privé ainsi que les missions et compétences exercées par ce destinataire. - Précisez le cout global de chaque référence proposée en comparaison avec l'estimation du besoin de l'EFS exprimée sur le CCAP. - Précisez les références potentiellement en lien avec les problématiques que l'EFS sera amené à traiter sur les prochaines années (voir CCTP). Un mémoire technique contenant : - Une présentation de la structure candidate ou du groupement candidat intégrant le nombre et la nature des ressources métiers utiles à l'exécution du présent marché - Les effectifs moyens annuels du candidat et la répartition (incluant l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années), les compétences internes et les expériences du personnel, l'expérience de l'entreprise candidats ou des entreprises membres du groupement - Tout autre filiale/service/partenerariat/outil... pertinents pour répondre à l'objet du présent marché public

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global du candidat et le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent. - Les bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Niveau de capacité financière exigée : Chiffre d'affaires minimum de 2 500 000 euros (pour la dernière année)

Critère :

Type : Autre

Nom : Qualité de la structure (40%)

Description : Qualité de la structure (40%) dont : Effectifs moyens annuels du candidat (dont importance du personnel d'encadrement pendant les trois

dernières années), homogénéité de la répartition des expertises et des compétences, expérience professionnelle (20%) Nombre et nature des ressources métiers utiles à l'objet du marché (20)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 21/05/2024 à 17:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à 12 du code de justice administrative. un référé contractuel : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du CJA) personnes qui ont un intérêt de conclure le contrat et susceptibles d'être lésés par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence. un recours en contestation de la validité du contrat : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Pour les marchés passés en procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit à déclencher ce délai concerne les tiers et concurrents évincés par la conclusion du contrat. un recours en excès de pouvoir et/ou indemnitaire contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou notification à des tiers. A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé , dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du CJA

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7 rue Catherine PUIG

Ville : Montreuil sous bois

Code postal : 93100

Pays : France

Adresse électronique : Greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : +33 149202000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Etablissement Français du Sang

Numéro d'enregistrement : 42882285202140

Ville : La Plaine Saint Denis cedex

Pays : France

Point de contact : Direction des achats, de l'immobilier et de la maintenance

Adresse électronique : stde.marches.publics@efs.sante.fr

Téléphone : +33155939500

Adresse internet : <https://www.efs.sante.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : d94e4b0f-cf39-48e0-9fc3-77f280469164-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Description des modifications : Correction d'une erreur matérielle concernant l'adresse du profil acheteur, l'adresse des documents de marché, l'adresse de présentation, le point de terminaison pour l'échange d'informations : l'adresse à utiliser est <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 85274652-b971-4e81-b1e8-0b914108fc36 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/04/2024 à 10:47

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/04/2024